

SECTION 31

Hommes et milieux : évolution, interactions

PERIMETRE DE LA SECTION

Anthropologie Biologique

L'anthropologie biologique étudie l'évolution et l'adaptation des membres de la lignée humaine en interaction avec son milieu, à toutes échelles d'espace et de temps. Elle traite des performances, des propriétés physiques et sociales des membres de la lignée, ce qui peut conduire à prendre en compte certains référentiels non-humains. Le champ d'étude de l'anthropologie biologique a pour fil directeur l'étude des hominidés. Son approche est diachronique (du Mio-Pliocène à l'actuel) et traite tant des structures que des processus concernant les individus et les populations dans leurs différentes composantes biologiques.

Archéologie

Le périmètre de l'archéologie au sein de la section 31 correspond aux périodes préhistoriques et protohistoriques. Il concerne donc principalement les sociétés sans écriture. Cependant, la délimitation précise des champs chronologiques ou culturels, notamment par rapport à la section 32 du CoNRS (Mondes anciens et médiévaux : archéologie, histoire, philologie, histoire des arts. Europe, Afrique, Asie, de la Protohistoire à la fin du Moyen Age), relève en partie de choix effectués au cours du temps : les sociétés du continent américain (mayas, incas...) et les sociétés holocènes des mondes extra-européens sont, de fait, étudiées par des chercheurs de la section 31. Le terme de protohistoire fait l'objet d'interprétations divergentes également, selon qu'il intègre ou non le Néolithique. Dans les faits, c'est le premier âge du Fer (inclus) qui est la limite supérieure retenue. Les chercheurs relevant de la section 31 travaillent sur les productions, les techniques, les comportements et les expressions symboliques, d'une part pour établir les dynamiques évolutives depuis les débuts de l'humanité, d'autre part pour apprécier et qualifier la diversité culturelle. Des disciplines comme l'ethnoarchéologie sont également de son ressort.

Bioarchéologie et Paléoenvironnements

La bioarchéologie étudie les archives biologiques dans une double perspective paléoécologique et/ou paléoéconomique. Les techniques et les pratiques sociales et culturelles liées à l'exploitation des ressources biologiques, depuis les périodes les plus reculées de la Préhistoire jusqu'à l'actuel (ethnoarchéologie), sont au cœur des thématiques de la section. L'étude des paléoenvironnements, de leurs transformations, les changements climatiques et les interactions hommes/milieux, depuis le Plio-pléistocène jusqu'à l'actuel sont également dans le périmètre de la section.

Géographie physique

La géographie physique s'intéresse à la dynamique spatio-temporelle des processus qui animent les milieux physiques, et leurs interactions avec les sociétés humaines. Elle comprend quatre principaux champs de recherche : la géomorphologie (dynamique des processus d'érosion, enregistrements morphologiques et sédimentaires des changements climatiques et de l'anthropisation, sans exclusion de contexte : des sources sédimentaires montagnardes aux littoraux, englobant les grandes vallées, les karsts, etc.), la biogéographie (dynamiques spatiales de la biosphère, intégrant la ressource en sol, et l'utilisation de la végétation comme bio-indicateur), l'hydroclimatologie (notamment les interactions entre l'hydrosphère – comprenant les océans et la cryosphère –, la géosphère – les flux sédimentaires –, la biosphère et les sociétés humaines), les reconstitutions paléo-environnementales (géo- et biochronologie, géo-archéologie). Les échelles temporelles sont variées. Les études sont menées suivant une certaine « épaisseur historique », qui

peut aller de l'échelle du Quatenaire à l'échelle décennale. Des ouvertures sont possibles vers l'établissement de *scenarii* prospectifs (notamment à l'horizon 2100).

NB : Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs.

RECRUTEMENT DES CHERCHEURS

Accès au grade de CRCN

Critères d'évaluation

- Activité scientifique s'inscrivant au sein du périmètre de la section.
- Qualité du parcours scientifique.
- Originalité et qualité des travaux antérieurs. La section attire l'attention sur l'importance de ce document (*cf. infra*).
- Originalité, qualité et faisabilité du projet de recherche qui doit s'inscrire sur le temps long.
- Qualité et régularité de la production scientifique au regard des spécificités disciplinaires. La qualité des productions scientifiques prime sur la quantité.
- Adéquation du parcours avec la thématique du concours (en cas de coloriage ou de fléchage).
- Qualité de la présentation orale et de la discussion lors de l'audition.

L'évolution du parcours du candidat et de l'ensemble des productions scientifiques et des activités de recherche, de structuration, d'implication dans des tâches collectives, depuis la thèse, sera prise en compte.

Selon l'expérience de recherche, peuvent également être pris en compte les critères suivants :

- Diffusion et retentissement des recherches.
- Ouverture à l'interdisciplinarité, élargissement thématique, géographique, prise de risque.
- Mobilité, insertion dans des réseaux nationaux ou internationaux.
- Participation réelle dans une ou plusieurs équipes de recherche.
- Capacité à fédérer, animer et bâtir des projets collectifs.
- Activités d'enseignement / séminaires.
- Activités de valorisation de la recherche.

Éléments du dossier

- Présentation explicite des travaux antérieurs et des principaux résultats, de leur singularité, de leur originalité et de leur portée dans le paysage de la recherche (20 pages maximum recommandées). Ce document doit notamment permettre d'évaluer les compétences acquises par le candidat et l'évolution de son parcours depuis la thèse.
- Projet de recherche bien formulé (25 pages maximum recommandés). La faisabilité du projet, tant scientifique (pertinence de la démarche, collaborations avérées) que matérielle (accès à des équipements d'analyse, dimensionnement du projet, éloignement des terrains) est un élément important.
- Place du projet de recherche du candidat dans le dispositif général de la recherche (collaborations avérées au sein de sa communauté), ses aspects novateurs (terrain, problématique, méthodes, etc.), son originalité.
- Production scientifique : thèse ou travaux équivalents, production scientifique dynamique dont plusieurs publications en **auteur principal** dans des supports à **comité de lecture**, à très bonne **visibilité** (ACL, ACLN). La production scientifique globale est indexée sur le nombre d'années après la thèse. La production scientifique prise en compte pour l'évaluation peut

être : 1) **publiée** (année de publication), 2) **sous-presse** (DOI) ou 3) **acceptée** (lettre de l'éditeur obligatoire).

Accès au grade DR2 (Directeur de recherche 2^e classe)

A la liste précédente, avec une évaluation plus exigeante, il faut ajouter :

- Publication d'ouvrages de synthèse (DO, OS) ou d'articles fondamentaux (*e.g.* articles de synthèse, de réflexion conceptuelle, de mise au point méthodologique majeure).
- Habilitation à diriger des recherches, diplôme équivalent ou expérience équivalente.
- Direction et/ou coordination de programmes, de projets scientifiques, de colloques, d'envergure nationale et/ou internationale.
- Prise de risque : *e.g.* nouvelles voies de recherche, développements méthodologiques, changement de paradigmes.
- Engagement dans la communauté scientifique nationale et/ou internationale.
- Participation à des jurys de thèse.
- Rayonnement national et implication internationale.
- Aptitude à la direction, à la coordination de recherches.
- Expérience d'administration de la recherche et de responsabilités collectives (commissions, expertises, direction d'équipes, etc...).
- Responsabilités pédagogiques et participation à la formation à la recherche (cours, séminaires, encadrement de masters et de doctorants).
- Diffusion scientifique auprès des scolaires ou du grand public.

EVALUATION PERIODIQUE DES CHERCHEURS

Pour la rédaction des rapports d'activités à vague et à mi-vague (contenu et format du document), il est fortement recommandé aux chercheurs de se conformer aux recommandations de la DRH (accès intranet *via* vos identifiants Janus) :

https://intranet.cnrs.fr/Cnrs_pratique/recruter/carriere/chercheurs/Documents/Recommandations.pdf

De CRCN à DRCE, sont pris en compte :

- Production scientifique : - Ouvrages et monographies (OS) - Direction scientifique d'ouvrage (DO) - Articles de fond, articles factuels dans des ouvrages (ACTI, ACTN, OS) et des revues (ACL, ACLN) - Communication à des congrès, des colloques, des workshops (COM, AFF) - Littérature grise, rapports, mise en ligne de base de données, mise en forme de données (AP) - Valorisation et diffusion grand public des résultats de la recherche (expertise, exposition, conférence, film, émission, interview, presse, ASCL)
- Rôle au sein de l'unité de rattachement : participation aux programmes, implication forte dans la vie collective du laboratoire.
- Formation à la recherche, enseignement y compris avant le 3^e cycle, encadrement de doctorants, d'étudiants en master, en licence.
- Terrain et laboratoire, production des données (étude de matériel, élaboration de bases de données, métrologie de terrain).
- Participation à la vie scientifique de la discipline (activités éditoriales, organisation de colloques, symposium, workshops, activités au sein de sociétés savantes, etc.).
- Gestion et responsabilité de projet (fouilles programmées ou préventives, PCR, GDR, ANR, ESF, autres programmes).

- Participation à l'organisation et à la gestion de la recherche et/ou de l'enseignement : commissions, expertises, comités de lecture.
- Participation à l'administration de la recherche et/ou de l'enseignement.
- Mobilité institutionnelle ou thématique.
- Collaboration institutionnelle avec l'étranger, ouverture internationale.

AVANCEMENT DE GRADE DES CHERCHEURS

Promotion CRCN – CRHC (Chargé de recherche hors classe), en plus des critères retenus pour le concours CRCN :

- Carrière scientifique affirmée.
- Elargissement (ou changement) thématique depuis le recrutement.
- Importance de la production scientifique et de son retentissement.
- Aptitude à prendre des responsabilités au sein d'une communauté scientifique.
- Rayonnement national et implication internationale.
- Participation à la structuration d'un champ disciplinaire.
- Implication dans la vie collective d'une structure scientifique et/ou pédagogique.
- Encadrement de travaux universitaires.
- Diffusion auprès du grand public.

Promotion Directeur de recherche 2^e classe - 1^{ère} classe (DR2 - DR1), en plus des critères retenus pour le concours DR2 :

- Fort engagement au service de la communauté (direction d'unité, direction-adjointe d'unité, direction d'équipes importantes et structurantes).
- Diversité et originalité des thématiques de recherches au service d'une recherche de haut niveau reconnue à l'échelle internationale.
- Encadrement de chercheurs stagiaires, doctorants et suivi des docteurs (insertion professionnelle).
- Direction d'HDR.
- Participation à des jurys d'HDR ou de doctorat (notamment comme Président ou rapporteur).
- Expertises.

Promotion DR1 – DRCE (Directeur de recherche classe exceptionnelle), en plus des critères retenus pour le passage DR2 - DR1 :

- Contribution majeure à la mise en place, au développement d'une école de pensée.
- Très forte reconnaissance internationale.

Annexes 1

Codification des publications et des productions

ACL : Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées ou dans les bases de données internationales (ISI Web of Knowledge, Pub Med, AERES, EHRI...).

ACLN : Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées ou dans des bases de données internationales.

ASCL : Articles dans des revues sans comité de lecture.

BRE : Brevets (indiquer les licences éventuelles).

C-INV : Conférences données à l'invitation du comité d'organisation dans un congrès national ou international (avec attestation à l'appui).

C-ACTI : Communications avec actes dans un congrès international.

C-ACTN : Communications avec actes dans un congrès national.

C-COM : Communications orales sans actes dans un congrès international ou national.

C-AFF : Communications par affiche dans un congrès international ou national.

DO : Directions d'ouvrages ou de revues.

OR : Outils de recherche, corpus de recherche, cohortes.

OS : Ouvrages scientifiques (y compris les éditions critiques et les traductions scientifiques).

CHA : Chapitres d'ouvrages

PV : Publications de vulgarisation.

PAT : Productions artistiques théorisées (compositions musicales, cinématographiques, expositions, installations...).

PT : Publications de transfert.

AP : Autres productions : bases de données, logiciels enregistrés, rapports de fouilles, guides techniques, catalogues d'exposition, rapports intermédiaires de grands projets internationaux, etc.